

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2025-001

Date de convocation : 10 février 2025

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le **18 FEVRIER** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, CATRAIN, MARTIN, GIORGIO, BURLET, BOBICHON, COQUARD, BOICHON, BOUKACEM, LHOPITAL.

Mmes PETER, REVOL, NELIAS

Secrétaire de séance : Mme Agnès NELIAS

Objet : Débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Président procède à la lecture du rapport d'orientations budgétaires qui a été envoyé aux délégués, et examine :

- l'évolution des tarifs de l'eau
- l'évolution des recettes : les recettes sont stables. La recette principale est la surtaxe qui est d'environ 3 450 000 €/an.
- l'évolution des dépenses : les dépenses de fonctionnement sont également relativement stables (la participation au Syndicat Rhône-Sud va baisser pour 2025).
- l'évolution de la dette : le capital restant dû s'élève au 1^{er} janvier 2025 à 1 791 042.64 €. L'annuité pour 2025 sera de 103 806.88 €.

Le programme de travaux pour 2025 pourrait s'établir comme suit (y compris les Restes à Réaliser 2024) :

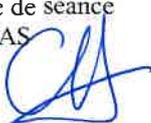
- Renouvellement des canalisations, y compris le renouvellement des canalisations d'adduction et de distribution dans le réservoir du Milon : 2 500 000 € HT pour le programme 2025.
Les restes à réaliser pour le programme 2024 sont de 1 654 147 € et ils sont de 434 587 € pour le programme 2023
- Renouvellement des canalisations PVC : 300 000 €
- Renouvellement électro mécanique : 300 000 € (RAR 259 655 €)
- Surpresseur de Chateaufieux à Yzeron : 57 500 €
- Entretien des bâtiments, y compris l'isolation de la maison dite « du Fontainier », et la reprise du Génie Civil de réservoirs : 225 000 € (RAR 30 000 €)
- Télérelève : RAR 67 970 € pour les compteurs et émetteurs, RAR 17 250 € pour les concentrateurs, et RAR 233 000 € pour la main d'œuvre pour la pose des compteurs et des émetteurs, afin de finaliser l'installation sur les communes de Brignais et de Chaponost
- Etude pour DUP puits : RAR 40 172 €
- Actualisation du schéma directeur : RAR 24 714 €
- Achat de compteurs : 50 000 €

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

La Secrétaire de séance
Agnès NELIAS



Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

1e 10/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-200080786-20250218-2025_001-DE